



Calendrier de la paye pour l'année 2025

La direction générale des finances publiques (DGFIP) a prévu, pour chaque mois de 2025, une date de virement de la paye de chaque agent public de l'État selon un calendrier qui s'appliquera donc aux agents du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Compte tenu des processus internes aux établissements bancaires pour créditer les comptes de leurs clients, le virement sur le compte bancaire de chaque agent pourra être constaté avec un écart d'un à deux jours au regard du calendrier de virement de la DGFIP qui suit.

Dates prévues pour le virement de la paie des agents à leur établissement bancaire en 2025 – Attention aux délais propres à chaque établissement bancaire entre le virement et la réception de la paie par chaque agent.

| Jour de versement des payes |
|------------------------------------|
| Mercredi 29 janvier 2025 |
| Mercredi 26 février 2025 |
| Jeudi 27 mars 2025 |
| Lundi 28 avril 2025 |
| Mardi 27 mai |
| Jeudi 26 juin |
| Mardi 29 juillet |
| Mercredi 27 août |
| Vendredi 26 septembre |
| Mercredi 29 octobre |
| Mercredi 26 novembre |
| Lundi 22 décembre |

Source : <https://www.education.gouv.fr/la-remuneration-des-enseignants-7565>